

Image not found or type unknown



Non restitution de caution après plus de 2 mois

Par **boda75**, le **04/05/2009** à **11:57**

Bonjour,rrnrnJ'ai quitté mon logement le 19 février 2009, et aujourd'hui je n'ai toujours pas reçu ma caution (deux mois de loyer car meublé).rrnrnAprès un grand nombre d'appels sans succès j'ai enfin réussi à avoir du nouveau, mais il se trouve que au lieu de récupérer la caution, je dois de l'argent à l'agence, qui me dis que j'ai d'énormes dépassements de charges, et également qu'il y a des écarts dans l'état des lieux de sortie (alors qu'il a été signé des deux parties lors de ma sortie...).rrnrnS'il vous plaît pouvez vous m'éclairer, qu'est ce que je peux faire pour récupérer cette caution dans l'intégralité, j'en ai vraiment besoin en ce moment, et depuis le temps que je l'attends...rrnrnBonne journée, et merci d'avance.rnrnJulien.